CA du Grand Angoulême : finances de l'intercommunalité

Intercommunalité · 146 400 habitants · comptes 2025

Pour l'exercice 2025, CA du Grand Angoulême affichait un encours de dette de 99,9 M€, soit 682 € par habitant, une épargne brute égale à 14,8 % de ses recettes de fonctionnement et une capacité de désendettement de 5 ans.

Dette par habitant
682 €
99,9 M€ au total

Capacité de désendettement
5 ans
dette ÷ épargne brute

Taux d'épargne brute
14,8 %
épargne brute ÷ recettes de fonctionnement

Dépenses de fonctionnement
786 € / hab.
115,1 M€ au total

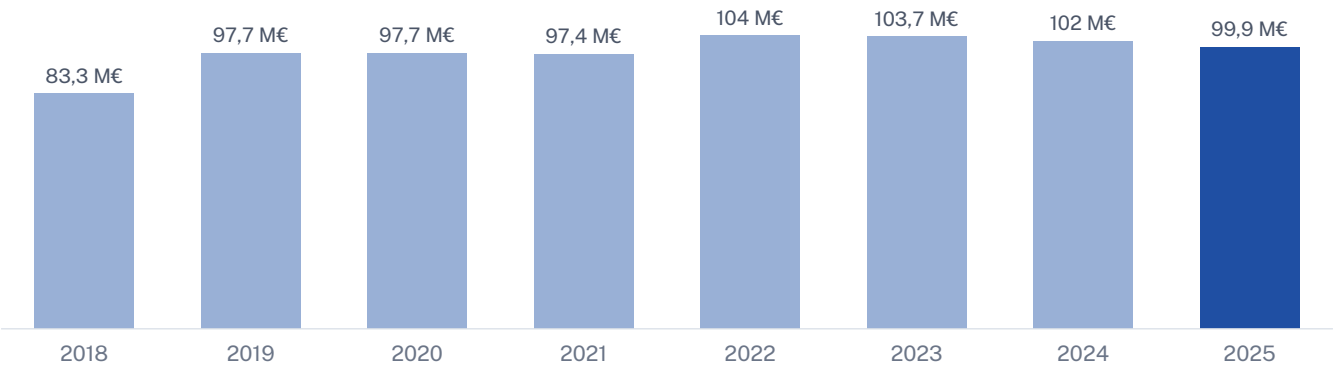
Les comptes de l'intercommunalité en clair

Comptes consolidés de l'exercice 2025 publiés par l'OFGL. Chaque montant par habitant est comparé aux 1 255 intercommunalités à fiscalité propre (dernier exercice publié de chacune). Une position haute ou basse n'est ni une bonne ni une mauvaise note : elle indique ce qui mérite d'être compris ou vérifié.

Question	Valeur	Comparaison
Combien la collectivité dépense-t-elle pour fonctionner ?	786 €	parmi le quart des intercommunalités où ce chiffre est le plus haut.
Quelle part de ces dépenses va au personnel ?	35,4 %	278 € par habitant : parmi le quart des intercommunalités où ce chiffre est le plus haut.
Lui reste-t-il de l'argent en fin d'année ?	14,8 %	137 € par habitant : un peu au-dessus de la moitié des intercommunalités.
Est-elle endettée ?	682 €	parmi le quart des intercommunalités où ce chiffre est le plus haut.
Investit-elle ?	176 €	un peu au-dessus de la moitié des intercommunalités.
Combien rapportent les impôts locaux ?	20 €	un peu en dessous de la moitié des intercommunalités.

Évolution depuis 2018

Encours de dette au 31 décembre



L'encours de dette est passé de 83,3 M€ en 2018 à 99,9 M€ en 2025 (+19,8 %). Valeur la plus haute : 104 M€ en 2022.

Exercice	Encours de dette	Taux d'épargne brute	Capacité de désendettement	Dépenses d'équipement
2018	83,3 M€	22 %	3,3 ans	49,9 M€
2019	97,7 M€	21,4 %	3,9 ans	58,6 M€
2020	97,7 M€	21,7 %	3,8 ans	27,9 M€
2021	97,4 M€	20,3 %	4,1 ans	28,9 M€
2022	104 M€	19,9 %	4,3 ans	32,9 M€
2023	103,7 M€	16,9 %	4,7 ans	22,2 M€
2024	102 M€	16,5 %	4,5 ans	22,6 M€
2025	99,9 M€	14,8 %	5 ans	25,8 M€

Ce que l'État verse pour les investissements

Indicateur	CA du Grand Angoulême
Subventions d'investissement de l'État accordées (2018-2025)	4,5 M€ pour 14 projets
Part du coût des projets payée par l'État	37,2 %
Aides de l'ADEME (conventions depuis 2021)	4 M€ pour 8 aides

Année	Dotation	Projet	Subvention
2024	DSIL	Construction d'un nouvel atelier mecanique en vue du verdissement de la flotte	674 176 €
2025	DSIL	Acquisition et renovation d'un batiment maison de l'attractivite touristique et culturelle	451 932 €
2023	DSIL	Réhabilitation d'un bâtiment pour y installer l'annexe du Conservatoire Gabriel Fauré – tranche 1 acquisition et travaux de mise en usage	401 492 €

Année	Dotation	Projet	Subvention
2023	DSIL	Réhabilitation d’un bâtiment pour y installer l’annexe du Conservatoire Gabriel Fauré – tranche 1 acquisition et travaux de mise en usage	288 008 €
2025	DSIL	Amenagement d'une section de l'itineraire de la Flow Velo sur le chemin de halage, Angouleme	211 125 €

Sources : DGCL, projets financés par la DETR, la DSIL, la DPV et la DSID (data.gouv.fr, Licence Ouverte 2.0) ; ADEME, aides financières attribuées (data.ademe.fr, Licence Ouverte 2.0).

Sources

Comptes consolidés (budget principal et budgets annexes) publiés par l’Observatoire des finances et de la gestion publique locales (OFGL), exercice 2025 et exercices précédents depuis 2018, sous Licence Ouverte 2.0. Quartiles et médianes calculés par l’Observatoire de ma commune sur les mêmes comptes. Formules et limites : https://observatoire.proofset.io/methode.html. Analyse automatisée de données publiques, sans valeur juridictionnelle ; aucune donnée nominative.